

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche signalétique

Page: 1

Une. PRODUIT CHIMIQUE FOURNISSEUR

INTERNATIONAL EPOXIES & SEALERS

P.O. BOX 185

SAN ANTONIO, FL 33576

352-588-2400 FAX 352-588-2465

LE PRODUIT: 1540, 1541 mastic noir

GHS PRODUCT ID: 1540, 1541 mastic noir

Recommandé pour une utilisation en tant que: couture scellant

Restrictions d'utilisation: sources d'allumage

NOM DU PRODUIT: 1540, 1541 mastic noir

FAMILLE CHIMIQUE: HYDROCARBURES

FABRICANT / DISTRIBUTEUR:

Comme ci-dessus

TÉLÉPHONE:

COMME CI-DESSUS

URGENCE 24 HEURES NUMÉRO: INFOTRAC 1-800-535-5053

OUTSIDE U.S. CALL COLLECT 1-352-323-3500

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH Note (1 = le plus grave 4 = moins sévère): INFLAMMABILITÉ 2 SANTÉ 1 REACTIVITE 0



DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables . (H225)

Provoque une irritation de la peau . (H315)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304)

Peut causer de la somnolence ou des étourdissements . (H336)

Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme . (H412)

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. (H360)

Déclaration de précaution (s) :

Conserver dans un endroit bien ventilé . Gardez les récipients hermétiquement fermés . Tenir au frais . (P403 + P233 + P235)

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Non fumeur . (P210)

La masse du récipient / liaison et du matériel de réception . Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques . (P240 + P243)

En cas d'ingestion : Consulter un médecin / attention appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin. (P301 + P313+P10)

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer ((P304 + PP340)

Si sur la peau (ou les cheveux) : Enlever / décollage immédiatement les vêtements contaminés . Rincer la peau avec de l'eau / douche . (P303 + P361 + P353)

Ne PAS faire vomir . (P331)

Éviter les rejets dans l' environnement . (P273)

Utiliser un équipement électrique / ventilation / d'éclairage antidéflagrant. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles (P241 + P242)

Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination approuvée . (P501)

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols (P261)

En cas d'incendie : extincteurs utilisation NFPA de classe B . Si l'eau est utilisée , utiliser des buses de brouillard . (P370 + P378)

Éliminer le contenu / récipient dans un lieu d'élimination des déchets agréée. (P501)

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LE PRODUIT SUR LES COMPOSANTS: ACGIH

	WT%	CAS#	TLV-8 HR/TWA
Toluène	33	108-88-3	100 ppm
Composition et les ingrédients non-dangereux			

Résines d'hydrocarbures	20-25	64742-16-1
KAOLIN / CHARGES	20-25	1332-58-7
PROCESSUS HUILE	3-5	64742-01-4
ELASTOMERIC CAOUTCHOUC	15-20	9003-55-8
ANTIOXYDANT	0,05 à 2	119-47-1
NOIR DE CARBONE PIGMENT	0,05 à 1	1333-86-4

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter à l'air frais si surmonter. SI LA RESPIRATION EST ARRÊTÉE commencer la réanimation. APPEL A Médecin immédiatement.

CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau pendant 15 minutes.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec HAND CLEANER; SUIVRE EAU ET AU SAVON.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE: 2 **PRODUIT:** 1540, 1541 mastic noir

INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un médecin à la fois.

NOTE AU MÉDECIN: CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE.

VOIES D'ENTRÉE PRINCIPALES: Inhalation, Peau

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

ÉCLAIR , fermé Tag : 7 degrés celsius (45 degrés Fahrenheit)

Risque général : Extrêmement inflammable . PEUT FORMER combustible ou explosive
Mélanges avec l'air . Contenants fermés peuvent exploser AU CONTACT
À CHALEUR EXTRÊME . Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent
Des distances considérables jusqu'aux sources d'ignition et provoquer un retour .

INCENDIE INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE : jet d'eau peut être inefficace mais
Peut être utilisé pour REFROIDIR . SI L'EAU
Est utilisé, FOG buses.

Technique de protection incendie : NFPA extincteurs de classe B (CO₂ , mousse, poudre chimique) ET AUTO-
Appareil respiratoire autonome

PRODUITS DE COMBUSTION : fumée, Produits normaux de combustion

6. MESURES cas de dispersion accidentelle:

LAND DÉVERSEMENT: Enlever toute source d'inflammation, ventiler la pièce et enlever MATERIEL AVEC
Absorbants et / ou non-outils produisant des étincelles.

Déversement dans l'eau: UTILISATION DE BARRAGES ABSORBANT Endiguer la zone et minimiser zone de contamination.

7. STOCKAGE ET MANUTENTION:

Température de stockage: AMBIANCE
PRESSION DE STOCKAGE: ATMOSPHERIQUE

GÉNÉRAL: GARDER LES MATÉRIAUX LOIN DE LA CHALEUR, SPARK ET DES FLAMMES. Ne pas stocker dans OUVERTE OU
Conteneurs non étiquetés. Utiliser une ventilation adéquate. Ne dépassant pas 120F
Récipients à la terre lors de la coulée. ÉVITER CHUTE LIBRE DE LIQUIDES. NE PAS
CUT, souder ou WELD. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
LIRE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT ET OBSERVER LES PRÉCAUTIONS AVANT UTILISATION.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE:

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: VENTILATION LOCALE: PREFERENCE
ECHAPPEMENT MECANIQUE: ACCEPTABLE usage unique
CLASSE I GROUPE D dispositifs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE: 3

PRODUIT: 1540,1541 mastic noir

PROTECTION PERSONNELLE: OSHA PEL: 100 PPM

PROTECTION RESPIRATOIRE: ventiler à maintenir les vapeurs DESSOUS seuil LIMIT
VALEURS. Appareil respiratoire homologué NIOSH POUR LES ZONES DE CONCENTRES VAPEURS.
YEUX: lunettes anti-éclaboussures DES PRODUITS DE LIQUIDE
GANTS: doit être étanche AUX SOLVANTS

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

DENSITÉ: 1.20 (gravite specifique) (Eau = 1)
DENSITÉ: (en kilogrammes): 4 kg
DENSITÉ DE VAPEUR: 3.2 (Air= 1)
Taux d'évaporation (nBuAc = 1): 1.9
Solubilité dans l'eau: Insoluble
POINT D'ÉBULLITION (F): 231/232 (110.5 C)
ÉTAT PHYSIQUE: pâte
% Volatiles par volume: 46.49
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION: 480C
Température de décomposition:

POINT D'ÉCLAIR: fermé Tag: 7 degrés celsius
Pression de vapeur à 20 ° C (MM DE HG): 24
(COV): 404 g / litre
APPARENCE: mastic noir pâte
ODEUR: solvant aromatique
SEUIL DE L'ODEUR: 2.1
PH: Sans objet
POINT DE FUSION / POINT DE CONGELATION: -95C
COEFFICIENT: Pas de données disponibles
LIMITES inflammables, explosifs: (LIE) : 1% (UEL) : 7%

10. Réactivité STABILITÉ ET:

GENERAL: Ce produit est stable et la polymérisation DANGEREUSE NE SE PRODUIRE.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES ET CONDITIONS À ÉVITER: Éviter les agents oxydants forts.
Eviter toute source d'ALLUMAGE. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air peuvent circuler sur une
Grande distance jusqu'à une source d'ignition et s'enflammer.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: AUCUN

11. Informations toxicologiques:

Non identifié comme cancérigène par le NTP, IARC ou OSHA

EFFETS SUR LA SANTÉ:

Voies d'exposition probables: adsorption de la peau, par inhalation

RETARD ET EFFETS CHRONIQUES PRIMAIRES DE L'EXPOSITION A COURT ET LONG TERME:

Peau: peau sèche, dermatite, de dégraissage de la peau avec les gerçures et les craquelures.

Inhalation: ivresse, suivie par des maux de tête et des nausées. Vertiges, convulsions et perte de connaissance dans les cas graves.
L'anorexie et la nervosité peuvent persister pendant plusieurs mois après une exposition aiguë.

Mesures numériques (estimation de toxicité aiguë): Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Substances connues pour provoquer des risques de toxicité par aspiration chez l'homme ou pour être considérées comme si elles provoquaient un
risque de toxicité par aspiration humaine.

DL50:> 5.000 mg / kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë

12. Information sur l'écologie:

Aquatiques et / ou terrestres écotoxicité: UNKNOWN

Persistance et dégradabilité: UNKNOWN

POTENTIEL BIOACCUMULATIVE: UNKNOWN

13. Considérations relatives à l'élimination:

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux but de l'évacuation. Reporter 40 CFR Part 261.7
POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LA DISPOSITION DES CONTENEURS VIDES. DANGEREUSE
Les déchets peuvent être enfouis PAS! SE REPORTER AU CFR 40 PART 261 SOUS C pour les définitions des
DÉCHETS DANGEREUX.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT:

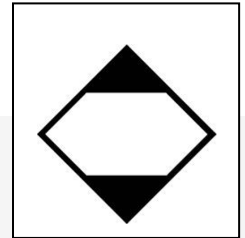
US Department of Transportation (DOT)
Frais de port Description: 1133, adhésifs, 3, GEII
Marquage de paquets non en vrac: Adhésifs, 1133
Non en vrac étiquetage de l'emballage: liquide inflammable
Références de l'emballage: 49 CFR 172.101 adhésifs contenant un liquide inflammable
Exceptions: 173.150 consommateurs marchandise LQ-étiquette aucun autre marquage requis
Substances dangereuses: Voir la section pour RQ de si applicable
Guide d'intervention d'urgence: 128



RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : lorsqu'il est emballé dans des tubes de calfeutrage TESTE ,
CARTON EXTERIEUR CARTONS POIDS < 66 livres , ce matériau peuvent être expédiés PAR HM- 215K
EN QUANTITÉ LIMITÉE . Expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE , Un port Quantité LIMITED étiquette est
Requis sur le CARTON SEULEMENT . D'autres descriptions spéciales, les marques , étiquettes ou deux plaques
Sont pas nécessaires et le matériau peut être décrit sur le connaissance par PRODUIT
Nom plutôt que Description d'expédition .

International des marchandises dangereuses (IMDG) LIMITED LABEL QUANTITÉ
Frais de port Description: 1133 , adhésifs , 3 , GEII (taille réelle est de 100mm X 100mm)
Marquage de paquets non en vrac : Adhésifs, 1133
Libellés: liquide inflammable
Emballage - non - vrac : des règles modèles P001 ONU aussi: 49 CFR 172.101 adhésifs contenant un liquide inflammable
Exceptions: modèle de règles des Nations Unies PP1 AUSSI: 173.150 consommateurs marchandise LQ- étiquette aucun autre marquage prévus
EMS : inconnu
Polluant marin : non

L'aviation civile internationale Org . / Transport aérien international Assoc . (OACI / IATA)
ONU / ID # : 1133
Nom d'expédition : Adhésifs
Classe de danger / Division : 3



Risque subsidiaire :
Groupe d'emballage: II
Marquage de paquets non en vrac : Adhésifs, 1133
Libellés: liquide inflammable
Exceptions : UN / ID # 8000 Biens de consommation quantité limitée pour l'étiquette de l'air
Code ERG : 128

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION:

Statut OSHA : DANGEREUX

QUANTITÉ RAPPORTER CERCLA : NONE

SARA TITRE III :
SECTION 302 : EXTRÊMEMENT DANGEREUSE SUBSTANCES : NONE
SECTION 311/312 : 311- 312 - OUI OUI
ARTICLE 313 : Contient 33 % , ce qui est une déclaration Section 313 produits chimiques

RCRA: S'il est éliminé sous sa forme originale , ce produit est un RCRA DÉCHETS DANGEREUX . IL EST DE LA RESPONSABILITÉ
DE L'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination , si un matériau contenant le produit ou RÉSIDUS
Du produit reste classée DÉCHETS DANGEREUX SELON 40 CFR 261 , sous-partie C. ETAT locaux ou règlements peuvent
EGALEMENT APPLICABLE si elles diffèrent de la réglementation fédérale .

Statut TSCA: Tous les matériaux contenus dans ce produit sont TSCA .
Statut au Canada: Tous les matériaux contenus dans ce produit sont inscrits sur la liste intérieure des substances
Union européenne Statut: Tous les matériaux contenus dans ce produit figurent sur l'EINECS

16. AUTRES INFORMATIONS:

DATE D'APPROBATION: 27 mars 2014
REPLACE DATE: aucun
Raison de Révision: NOUVEAU FORMAT SDS
FS FORMAT: Traduction française 1540, 1541

L'information est ici DE BONNE FOI ET comme correctes à la date des présentes. INFORMATIONS
Est basée sur fiches de sécurité FOURNISSEUR-délivrance et peut subir des erreurs. SI INFORMÉ DE L'ÉVOLUTION, mis à jour
SDS sera promptement délivrés. Les utilisateurs doivent effectuer leur détermination CONCERNANT LA PERTINENCE DU PRODUIT POUR
Leurs propres fins avant de les utiliser.

LIRE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT AVANT UTILISATION ET SUIVEZ TOUTES LES PRÉCAUTIONS. FIN DE SDS